

## Ni « conseil national de la refondation » sur les retraites, ni « conseil national de la refondation » sur l'École

# DES HAUSSES DE SALAIRE ET DES POSTES TOUT DE SUITE ! ABANDON DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES !

### Le gouvernement laisse filer l'inflation et organise la baisse du pouvoir d'achat

Interrogé sur LCI sur la hausse du gaz et de l'électricité qui se poursuit, Bruno Le Maire n'y va pas par 4 chemins : « *Il faut que nos compatriotes absorbent une petite part de cette hausse.* ». Le 14 septembre, sous couvert d'un « *plan de sobriété énergétique* », la Première ministre Borne confirme l'augmentation supplémentaire de 15 % du prix du gaz (l'augmentation cumulée depuis 2005 est de 136 %, en 2023, la hausse représenterait 25 €/mois) et de l'électricité (+ 47 % depuis 2011) alors que les salariés sont déjà étranglés par une inflation annoncée comme durable à hauteur d'un taux d'au moins + 7 %. Après décembre, la fin du bouclier tarifaire entraînera l'explosion des prix des carburants qu'utilisent les personnels pour se rendre au travail. L'augmentation de + 3,5 % de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires en juillet ne règle donc rien. Confronté à des conditions de rentrée où il manque de tout partout, le ministre N'Diaye inscrit sa politique dans le « Grenelle » de JM Blanquer. Sur France Info, il annonce que la hausse des salaires des enseignants « à 2000 € » ne concernerait finalement qu'une minorité (jusqu'à 10 ans de carrière), et dans un an seulement, tout en prévenant que le pourcentage de la hausse ne sera déterminé qu'au moment du passage de la loi de finance au Parlement. Pour FO, l'augmentation des salaires c'est maintenant, pour tous les personnels, et sans contre-partie !

### Le ministre doit ouvrir immédiatement les concours exceptionnels à bac + 3 et bac + 4 pour couvrir les besoins de la rentrée

Le 12 septembre sur France Info, le ministre, tout en reconnaissant des « *difficultés structurelles à propos du recrutement des enseignants* », s'est une nouvelle fois adressé un auto satisfesit. Très rares sont pourtant les établissements où il ne manque pas un professeur de telle ou telle discipline, un CPE, un AESH, un gestionnaire etc. Mais pour le ministre, « *des blocs de provisions à remplir, c'est de la dentelle* » alors que cela perturbe le fonctionnement d'une majorité d'établissements avec des pressions faites sur les enseignants sur place pour combler les trous notamment en technologie, discipline largement déficitaire, où il est parfois demandé à des professeurs de lycées professionnels affectés en SEGPA d'enseigner la technologie ce qui est très différent de leur discipline de recrutement. Ainsi le ministre, parce qu'il faut faire des économies budgétaires, refuse l'ouverture immédiate des concours exceptionnels à bac + 3 et bac + 4 qui permettrait pourtant de mettre un professeur fonctionnaire devant tous les élèves. Le ministre avance, pour boucher les trous, vers la dissolution des corps de professeurs certifiés et agrégés avec celui des PLP et même des professeurs des écoles dans un futur corps unique où chacun serait interchangeable. Pour y parvenir, il territorialise les collèges et les lycées au moyen des pro-

jets locaux d'établissements devant décliner directement de la loi Blanquer. Tous les personnels devraient donc gérer la pénurie organisée par le ministère lui-même et accepter une multitude de tâches supplémentaires non rémunérées. Monsieur le ministre, les « *difficultés structurelles* » à recruter sont la conséquence de votre politique et de la destruction du caractère national de l'École publique. Pour les personnels, il n'y a qu'une seule solution : ouvrir immédiatement les concours exceptionnels !

### Malgré le rejet unanime des confédérations syndicales notamment FO, CGT et CFDT, le Président Macron voudrait imposer la réforme des retraites dès l'automne

Ne pouvant pas compter sur une légitimité issue de son CNR (à huis-clos) auquel FO, la CGT, la FSU et Solidaires notamment ont refusé de participer, le Président Macron persiste et signe : sur la contre-réforme des retraites, il veut aller vite. Estimant que « *si on pense qu'il faut l'unanimité pour bouger, on ne fait jamais rien* », le Président envisage de faire avaler la pilule aux salariés dès l'automne au moyen d'un simple amendement au projet de loi de finances de la Sécurité Sociale, à un moment où le gouvernement Borne annonce qu'il pourrait recourir au 43 ter pour faire adopter le budget 2023 en force. La contre-réforme des retraites ne s'inscrit d'aucune manière dans une préconisation du COR mais répond à une commande du MEDEF. Ainsi, G. Roux de Bézieux, déterminé à confisquer une part du salaire destinée à financer les retraites (les cotisations salariales), insistait sur France 2 le 7 septembre : « *Dès qu'elle [la réforme de l'assurance chômage] aura été terminée, c'est-à-dire à l'automne, il faudra engager les concertations sur la retraite.* ». Malgré le blocage par la grève FO-CGT-FSU-Solidaires contre le projet Delevoye-Pietraszewski lors de l'hiver 2019-2020, le Président Macron pourrait donc opter une nouvelle fois pour le passage en force afin d'augmenter l'âge de départ en retraite, la durée de cotisation et en finir avec le Code des pensions civiles et militaires qui donne droit aux fonctionnaires de l'État de partir sur la base des 6 derniers mois. La Confédération FO, comme le SNFOLC et la FNEC FP-FO, « *s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.* ».

Pour le SNFOLC, la politique du Président Macron fait système : salaires, postes, droit à la retraite, tout est lié. En refusant le CNR présidentiel et le « *grand débat* » ministériel, FO n'apporte aucune caution à la politique destructrice du gouvernement et maintient toutes ses revendications immédiates : augmentation des salaires pour faire face à l'inflation et rattraper les pertes subies, ouverture des concours exceptionnels à bac + 3 et bac + 4, abandon du projet de contre-réforme Macron des retraites. Le SNFOLC appelle les personnels à se rassembler partout pour discuter des moyens pour faire aboutir les revendications.